

PUBLIÉ LE 05/06/2025

2 postes d'Inspecteurs des médicaments chimiques (F/H)

Descriptif du poste

Finalité du poste :

Vérifier sur site (en France et à l'international), en toute intégrité, l'application des lois et des règlements ainsi que la conformité aux référentiels relatifs aux médicaments et aux activités mentionnées à l'article L.5311-1 du code de la santé publique, en vue de garantir la sécurité sanitaire aux niveaux national, européen et international.

Activités principales :

L'inspecteur réalise à la demande du directeur général, des missions d'inspection sur le territoire national ou à l'étranger, selon les référentiels en vigueur. La mission comporte notamment

- la préparation de l'inspection en lien avec les autres structures de l'Agence concernées,
- l'inspection sur site comprenant éventuellement des opérations de prélèvement d'échantillons, de saisie, de consignation, etc.
- la rédaction et la signature du rapport d'inspection dans le cadre de la procédure contradictoire dans les délais impartis avec un avis sur la conformité des opérations,
- l'étude, avec sa hiérarchie, des suites à donner et la participation à l'élaboration, le cas échéant, de la décision administrative en appréciant les risques au regard des bénéfices induits par les ac
- l'élaboration de synthèses sur les inspections réalisées dans une thématique donnée.

Activités secondaires :

L'inspecteur peut réaliser également les missions suivantes :

- Exécution de missions d'expertise pour le compte de l'Agence, d'institutions nationales et internationales, notamment européennes,
- Participation à la mise en place et à l'évolution du système référentiel, des outils et des documents concernant son domaine de compétence,
- Préparation de propositions de réponses aux demandes techniques liées à son domaine de compétence,
- Représentation de l'Agence aux réunions nationales ou internationales, dans son domaine de compétence,
- Participation dans son domaine de compétence, à l'information et à la formation des professionnels lors de réunions, congrès ou séminaires.

Profil recherché

Formation / Diplôme : Pharmacien

Diplôme complémentaire apprécié : Ingénieur ou diplômé d'un troisième cycle spécialisé en management de la qualité, chimie fine ou galénique

Expérience professionnelle requise :

Expérience professionnelle directe d'au moins 5 ans sur un site de production et/ou de contrôle de médicaments et/ou indirecte, par exemple, dans le cadre d'audits de fabricants/fournisseurs.

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : Direction de l'Inspection (DI)

Pôle : Inspection des produits pharmaceutiques et lutte contre les fraudes (IPPLF)

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : Cheffe de pôle et coordonnatrice du pôle, la directrice adjointe de la DI, le directeur de la DI

Collaborations internes et externes :

Pôles de la DI, des directions médicales, directions scientifiques et directions métiers de l'ANSM, Direction réglementation et déontologie (DRD), Agences régionales de santé.

Ministère chargé de la santé, EMA, OMS, PIC/S, services d'investigation, etc...

Compatible télétravail ☒oui* ☐non

***Poste télétravaillable suivant les modalités du protocole ANSM.**

Compétences clés recherchées :

- Capacités d'analyse et de synthèse, esprit critique, rigueur, intégrité et sens du service public sont des qualités essentielles pour réussir dans cette fonction.
- Votre disponibilité, votre aisance relationnelle et vos capacités de communication vous permettront de mener à bien vos missions d'inspection et de créer des collaborations efficaces au sein de votre pôle ainsi qu'avec les autres services.
- Maîtrise de l'anglais à l'écrit comme à l'oral.
- Maîtrise des outils informatiques.

Caractéristiques administratives :

Type de contrat : Mobilité interne ou CDI (contractuel), fonctionnaire

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Evalueur scientifique et réglementaire

Rattachement du poste

Agence Nationale de Sécurité du Médicament

et des produits de santé

143-147, boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS CEDEX

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion con

Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télé-déclarer leurs liens d'intérêts. Cette déclaration est rendue publique dans le cadre des dispositions en vigueur et actualisée par l'agent au moins annuellement.

Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.

Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.

Type de poste CDI

Categorie : Inspection

Localisation : SAINT-DENIS